

Initiatives parlementaires

duelles également. Ne négligeons pas l'occasion qu'un jour du patrimoine donnerait pour organiser des événements spéciaux locaux dans nos propres circonscriptions.

J'ai souligné de nombreuses occasions de célébrer notre patrimoine. Nous, les Canadiens, avons vraiment de nombreuses raisons de célébrer en notre beau et généreux pays.

Je terminerai donc en remerciant à nouveau le député de nous avoir offert cette occasion renouvelée de réfléchir à la meilleure manière de désigner une journée pour célébrer notre patrimoine national, et je lui sais gré de nous avoir donné l'occasion d'en discuter.

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je félicite d'abord le député pour son excellente idée de présenter son projet de loi d'initiative parlementaire, le C-288, concernant le jour du patrimoine.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier la députée ministérielle qui m'a précédé, pour les choses merveilleuses qu'elle a dites en faveur du Canada et d'une journée où les Canadiens peuvent célébrer leur patrimoine.

Monsieur le Président, si vous me demandiez dans quel pays je préférerais vivre, je répondrais immédiatement: «au Canada». Pourquoi? Moi qui viens d'un pays au patrimoine différent de celui des fondateurs de notre nation, je suis arrivé à la conclusion que le Canada est une terre d'avenir.

Le Canada est le pays où j'ai obtenu tout ce que j'ai—mes études, mon premier emploi et la possibilité de réunir les membres de ma famille. Nous avons aussi la liberté de parole et d'expression, la liberté de dire tout ce que nous voulons sans crainte d'être surveillés ou censurés.

En un sens, le Canada, c'est le paradis sur terre, pour moi. Je suis sûr que c'est la même chose pour beaucoup de gens qui vivent dans ce pays, surtout pour ceux qui ne sont pas de la même origine que ses peuples fondateurs. Ils le savaient en venant ici, c'est pourquoi ils ont choisi de s'établir au Canada.

Monsieur le Président, je n'ai probablement jamais vu un projet de loi présenté à la Chambre qui a fait l'objet d'un tel consensus. Comme le député qui l'a présenté l'a dit, les discussions à ce sujet ont commencé le 15 octobre

1974, quand ce projet de loi a été présenté pour la première fois.

La question a été soulevée ensuite le 18 mars 1975, par le député de Winnipeg-Nord, de l'époque. Le 10 avril 1975, on a aussi discuté un rapport du Comité permanent de la justice et des affaires juridiques à ce sujet. D'autres discussions ont eu lieu aussi le 22 avril 1975, le 13 février 1976 et le 31 octobre 1977.

Le 17 de mars 1978, le député libéral de Windsor—Walkerville de l'époque, M. MacGuigan, le député de Hillsborough et le député de Winnipeg-Nord-Centre, qui représentaient les trois partis politiques de la Chambre, ont parlé en faveur d'un jour du patrimoine.

Comme le député l'a dit, en mai 1980, le député de Notre-Dame-de-Grâce a aussi parlé de cette question. Il en a encore été question le 4 septembre 1983, le 2 novembre 1983, le 15 mai 1984, le 16 février 1987, le 7 avril 1987 et le 18 décembre 1987. Pendant ces 14 ou 15 ans, il y a eu des discussions sur la question d'un jour du patrimoine.

• (1730)

Comme vous le savez, nous avons déjà, en février, un jour du patrimoine et, à cette occasion, comme l'a dit la députée qui m'a précédé, le ministre responsable du multiculturalisme fait une déclaration. Il y a aussi des manifestations ailleurs au pays.

Seule la province de l'Alberta a un jour du patrimoine qui est férié. C'est le premier lundi d'août.

J'estime que reconnaître une journée du patrimoine serait un pas en avant, il n'y a pas de doute. Cependant, certains estiment que cela reviendrait à perdre une journée productive. Je pourrais dire que c'est tout le contraire, car je pense que la productivité augmenterait si nous avions un jour de repos en février, où nous pourrions réfléchir à ce que nous avons au Canada, où nous pourrions célébrer nos différences et où nous pourrions apprécier ce que nous a donné ce pays et cette société.

J'ai fait un peu de recherches pour savoir ce qui se faisait dans le monde et voir si nous étions les seuls à vouloir célébrer notre patrimoine en février.

En février, monsieur le Président, plusieurs nations célèbrent leur indépendance, leur constitution ou leur fondation. Ainsi, le Sri Lanka célèbre le jour de l'indépendance en février. Le Mexique a ce qu'on appelle là-bas le jour de la constitution. La Tanzanie célèbre la